

*Prescriptions nationales pour la
dématérialisation des documents
d'urbanisme*

***Consignes de saisie des
Métadonnées INSPIRE pour les
servitudes d'utilité publique***



CNIG
Février 2015

Titre	Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les servitudes d'utilité publique
Dates	Février 2015
Sujet	Prescriptions nationales du CNIG pour la dématérialisation des documents de type : SUP
Description du document	Ce présent document décrit les consignes de saisie des métadonnées pour les servitudes d'utilité publique
Version	V1
Contributeurs	Le groupe de travail sur la dématérialisation des documents d'urbanisme du CNIG les participants du groupe sont (CEREMA, GeoBretagne, le Crige PACA, AITF, le grand Avignon, SIEA, la FNAU, la DDTM de Vendée, la Ville de Cergy ...)
Format	Formats disponibles du fichier : OpenOffice Writer (.odt), Adobe PDF
Sources	CNIG, Servitudes d'utilité publique – <u>Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme . CNIG - décembre 2013</u> <u>Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE</u> Code de l'urbanisme
Droits	CNIG
Statut du document	Document validé par le groupe de travail « dématérialisation des documents d'urbanisme » du CNIG Document en attente de validation par la Commission Données du CNIG

Préambule

Ce document précise les consignes de saisie des champs spécifiques aux servitudes d'utilité publique pour les fiches de métadonnées.

Ces consignes facilitent le catalogage des données et leur « moissonnage » par des outils dédiés. Elles s'appuient sur la version 1.1 du « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) » de décembre 2013. (ou sa [version allégée](#))

Périmètre INSPIRE

Les servitudes d'utilité publiques (SUP) dépendent des thèmes suivants de la directive INSPIRE :

- annexe III thème 11 « *Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration* », pour les SUP en tant qu'entités reconstituées et numérisées à partir de l'acte les instituant ;
- annexe III thème 4 « *Usage des sols* », pour les SUP numérisées en tant qu'annexes au document d'urbanisme
- annexe I thème 9 « *Sites protégés* » pour les catégories de SUP AC1, AC2, AC3, AC4 et EL10

Consignes de nommage du fichier

Nom du fichier de métadonnées (obligatoire) Le fichier de métadonnées est nommé : `<Identificateur de ressource unique>.xml`
L'identificateur de ressource unique est défini ci-dessous.

Exemple `fr-130010002-sup-ac2-r53.xml`

Consignes de saisie des métadonnées

Intitulé de la ressource (obligatoire) Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE :

- L'intitulé contient uniquement le titre de la donnée. L'acronyme ou le sigle est renvoyé au résumé ;
- Une indication de la zone géographique couverte par le document.

Aucun millésime n'est retenu dans la mesure où seule la version en cours de la servitude est consultable.

Exemples *Servitude d'utilité publique catégorie AC2 sur la région Bretagne*
Servitude d'utilité publique catégorie PM1 sur le département de l'Orne
Servitude d'utilité publique catégorie AC1 sur la commune de Blois

Résumé de la ressource (obligatoire) Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE, le résumé doit décrire la ressource de façon compréhensible. Les consignes sont les suivantes:

- une définition commune ;
- un acronyme ou un sigle ;
- une indication géographique

Exemple Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété, elles sont instituées au bénéfice de personnes publiques, de concessionnaires de services ou de travaux publics, de personnes privées exerçant une activité d'intérêt général. La collecte et la conservation des servitudes d'utilité publique sont une mission régaliennne de l'État qui doit les porter à la connaissance des collectivités territoriales afin que celles-ci

les annexent à leur document d'urbanisme. Les servitudes d'utilité publique concernées sont celles définies par les articles L. 126-1 et R. 126-1 du code de l'urbanisme et leur annexes.

Une servitude est instituée par un ou plusieurs actes.

Type de ressource
(obligatoire)





Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : *série de données*

Localisateur de la ressource
(obligatoire)

Le champ est à remplir de la façon suivante :

- Le localisateur est un lien vers un site permettant de décrire plus finement la ressource mais peut également permettre le téléchargement ou l'accès aux données ressources ;
- le localisateur est de préférence une URL ;
- il peut y avoir plusieurs liens mais au moins un des liens doit être un accès public.

Exemples Liens sur une fiche du Géocatalogue (Centres de réceptions radioélectriques générateurs de servitudes PT2 en Pas-de-Calais)

 Services associés	<p>Service de téléchargement direct (WFS) des jeux de données de DDTM 62 (Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais)</p> <p>Service de téléchargement simple des jeux de données de DDTM 62 (Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais)</p>	<p>Service de visualisation cartographique (WMS) des jeux de données de DDTM 62 (Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais)</p>
 Métadonnée parent	<p>Centres de réceptions radioélectriques générateurs de servitudes PT2</p>	
 Relation catalogue d'attributs/données	<p>Centres de réceptions radioélectriques générateurs de servitudes PT2 en Pas-de-Calais - Catalogue d'attributs</p>	
 Adresse Internet (URL)	<p>Vue HTML des métadonnées sur internet</p> <p>Service de téléchargement associé</p>	<p>Vue XML des métadonnées Standard de données COVADIS : Servitude d'utilité publique (SUP)</p> <p>Téléchargement direct du jeu et des documents associés</p>

Exemple de lien de téléchargement (Atom) :

<http://atom.geo-ide.developpement-durable.gouv.fr/atomArchive/GetResource?id=c256f1dcdf6deb349e28c3ccd90f37d7&full=true>

Exemple de lien WMS :

http://geobretagne.fr/geoserver/dreal_b/wms?SERVICE=WMS&REQUEST=GetCapabilities

Exemple de lien WFS :

http://geobretagne.fr/geoserver/dreal_b/wfs?SERVICE=WFS&REQUEST=GetCapabilities

Identificateur de ressource unique
(obligatoire)

L'identificateur identifie *la ressource de manière unique*. Il est constitué d'un {code} obligatoire (chaîne de caractères libre), éventuellement associé à un {espace de noms} (chaîne de caractères libre).

L'identifiant devra être constitué de deux blocs :

- bloc identifiant l'organisme producteur,
- bloc identifiant la donnée.

Exemple pour une SUP numérisée à partir de l'acte par le gestionnaire

FR-[SIREN du gestionnaire]-SUP-[catégorie SUP]-[code géographique]
Code géographique : code dépt. (ex : 029) ou R+code région (ex : R53)

Soit pour la catégorie de SUP AC2 sur la région Bretagne :
FR-130010002-SUP-AC2-R53

Soit pour la catégorie de SUP PM1 du département de l'Ariège :
FR-510034015-SUP-AC2-009

Exemple pour une SUP gérée par une commune

On utilise dans ce cas le code INSEE de la commune :
FR-[0000INSEE]-SUP-[catégorie SUP]-[INSEE]

Soit pour la SUP INT1 de la commune 35206 :
FR-000035206-SUP-INT1-35206

Langue de la ressource
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le code à trois lettres de la langue de la ressource.

Les documents d'urbanisme en France doivent obligatoirement être rédigés en français, le champ est à remplir avec la valeur : *fre*

Ce code à trois lettres, conforme aux prescriptions de saisie de métadonnées INSPIRE, provient de la liste normalisée :

http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php

Encodage
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes :

- format d'échange ;
- version de format ;
- jeu de caractères (ex : utf8, 8859part1, etc..)

Exemple

Format : SHP
Version : 1.0
Jeu de caractères : 8859part1

Recommandation

La liste de codes autorisés pour les jeux de caractères est fournie page 103/103 (dernière page) du « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) »

Type de représentation géographique
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes (c'est à dire les tables générateurs et assiettes), le champ est à remplir avec la valeur : *vecteur*

Catégorie thématique
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : *Planification*

Mots clés obligatoire : Thème INSPIRE
(obligatoire)

L'objectif de cette catégorie est de faciliter la recherche détaillée de données et de la rendre la plus opérante possible.

Exemples - Annexe III thème 11 « Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration »
- Annexe III thème 4 « Usage des sols »
- Annexe I thème 9 « Sites protégés »

Mots clés recommandés

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : *servitude, aménagement, urbanisme, zonage, planification*
Mots clés issu du thésaurus GEMET

Mots clés libres

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : *servitude d'utilité publique, SUP, ADS*

Rectangle de délimitation géographique
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés le rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule. Les coordonnées du rectangle de délimitation sont exprimées dans un système de coordonnées géodésique de référence définissant le méridien de Greenwich comme méridien d'origine.

Exemple O : -4,24
S : 41,34
E : 10,81
N : 50,79

Rectangle de coordonnées
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la(les) valeur(s) suivante(s) :

- L'identifiant du système de référence doit être fourni. Cet identifiant doit comporter un code et un espace de nommage.
- Les codes à utiliser sont les codes EPSG.
- Pour faciliter la compréhension de l'utilisateur, il est recommandé de fournir également le libellé descriptif du système de référence de coordonnées (ex : RGF 93).

Exemple Pour la métropole :
RGF93 / Lambert 93 (EPSG: 2154) ou RGF93 / CC48 (EPSG: 3948)
Pour l'outre-mer (La réunion) :
RGR92/UTM Sud fuseau 40

Dates de référence
(obligatoire)

Le champ est à remplir avec la date à laquelle le producteur certifie que les données sont à jour. Ce peut être la date de l'acte le plus récent du lot de servitudes.

Généalogie
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec un texte qui fait état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données géographiques. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la série de données a été

validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale.

Le champ sera rempli avec les éléments suivants :

- le document source de la numérisation : acte d'institution ou plan annexé au document d'urbanisme
- le nom du référentiel de saisie et son millésime

Dans les cas plus complets, il est possible d'apporter des éléments d'information concernant le numéro de la version du lot et sa durée de vie.

Exemple Ces numérisations ont été réalisées à partir des actes d'institution. Le référentiel de saisie est le PCI vecteur 2014.

Résolution spatiale
(obligatoire)

Le champ est à remplir la valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle.

Ce dénominateur est celui de l'échelle du plan de référence pour la production du document numérique ou la plus petite échelle des différents plans ayant servi à la production des documents numériques.

Exemple 5000

Spécification
(obligatoire)

La première exigence de conformité vise la mise en œuvre des règlements européens dits d'interopérabilité. La référence à des spécifications différentes comme celles du Standard CNIG SUP est possible en complément.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les éléments suivants :

- titre : références du standard
- date : date de validation du standard
- type de date : publication

Exemple pour des SUP conformes aux spécifications CNIG
Titre : CNIG SUP v2013
date : 19 décembre 2013
type de date : publication

Exemple pour des SUP conformes aux spécifications INSPIRE
Titre: D2.8.III.11 INSPIRE Data Specification on Area Management/Restriction/Regulation
Zones and Reporting Units – Technical Guidelines
date : 2013-12-10
type de date : publication

Degré

Il s'agit degré de conformité de la ressource par rapport à la spécification citée dans la rubrique précédente « Spécification ».

Le champ est à remplir avec les valeurs : *conforme / non conforme / non évalué*

Contraintes

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les mentions concernant :

- les contraintes légales
- les contraintes de sécurité
- les contraintes d'usage

Exemple Contraintes de sécurité : aucune

Contraintes d'usage:

Usage libre sous réserve des mentions obligatoires sur tout document de diffusion : "Source :"

Licence ouverte :

http://wiki.data.gouv.fr/wiki/Licence_Ouverte_/Open_Licence

Le champ « Open Data » prend la valeur « données publiques »

Contraintes légales : licence

Pas de restriction d'accès public

Organisme responsable de la ressource

Le champ est à remplir avec :

- l'organisme propriétaire de la donnée
- l'adresse
- une adresse mail générique de contact

Exemple

Organisme : DREAL Bretagne

Adresse : l'Armorique - 10 rue Maurice Fabre – CS 96515 – 35065 Rennes Cedex

Pays : FRANCE

Courriel : spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Point de contact pour la métadonnée

Le champ est à remplir avec le nom de l'organisation :

- l'organisme de contact (même s'il est identique à l'organisme responsable de la ressource)
- l'adresse
- une adresse mail générique de contact

Exemple

Organisme : DREAL Bretagne

Nom : Service Patrimoine Naturel

Adresse : l'Armorique - 10 rue Maurice Fabre – CS 96515 – 35065 Rennes Cedex

Pays : FRANCE

Courriel : spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr